



# MULTI KLEAN



## DÉGRAISSANT ALIMENTAIRE MULTIUSAGES CONCENTRÉ



- ▶ Puissant dégraissant et solubilisant des salissures les plus difficiles telles que les graisses végétales ou animales, huiles, traces noires, boues, encres, suies, etc.
- ▶ Nettoie rapidement tous types de surfaces et de sols.
- ▶ Dégraisse les surfaces fortement souillées, les pianos et fours, les machines et outils, meubles et matériels de cuisine, les filtres d'aération et de climatisation, etc.
- ▶ Convient au nettoyage des surfaces stratifiées, plastiques, alu, verre, inox, chrome, plexiglass, bois, email, PVC, lino, carrelages, etc.
- ▶ Application manuelle et mécanisée (centrale d'hygiène, doseur ZDS et EASY, mono-brosse, autolaveuse, balayeuse).
- ▶ Economique : s'utilise en très faible concentration.
- ▶ Ne laisse pas de traces.
- ▶ 100% des ingrédients sont d'origine naturelle.
- ▶ Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.

Industries alimentaires, collectivités, restaurants et bars, hôtels et gîtes, écoles, hôpitaux et cliniques, campings, complexes sportifs, garages et ateliers de réparation, sociétés de location, services de nettoyage et de maintenance, etc.

### APPLICATION

MULTIKLEAN s'utilise dilué dans l'eau. Le produit peut être appliqué en pulvérisation, par application manuelle (brosse, éponge, balais...) ou mécanique (auto-laveuse).

- Pour un usage quotidien ou en utilisation mécanique : diluer entre 0.3% et 0.5%.

- Pour les cas les plus difficiles : diluer entre 0.5% et 2%. Frotter et laisser agir quelques minutes.

- Pour les travaux de rénovation : diluer entre 5% et 20%. Frotter et laisser agir quelques minutes.

- Pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, rincer à l'eau potable.

### CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : Liquide jaune

Odeur : Pin

pH > 12.

Densité : 1.06 g/cm<sup>3</sup>

Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

*Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.*

**POUR UNE DÉMONSTRATION :**  
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP  
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

PROTECTION PRECONISEE : Gants, lunettes et vêtements de protection.

0223

